



Dossier traité par: André Kaluza / alje
 Courriel: andre.kaluza@mersch.lu
 Tél.: 32 50 23 231
 N/Réf.: S5-D8-51

Mersch, le 15 novembre 2021

Madame Taina Bofferding
 Ministre de l'Intérieur

L-2933 Luxembourg

Recommandée avec A.R.

Concerne: Avis dans le cadre de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Madame la Ministre,

Par la présente, nous vous soumettons pour avis le projet d'aménagement particulier présenté par le bureau E-Cone S.à r.l. de Mersch pour le compte de la société à responsabilité limitée Longchamp S.à r.l. de Mersch concernant une modification du projet d'aménagement particulier n° 18397/45C sur des fonds sis dans la section D de Beringen, inscrits au cadastre sous les numéros 725/2768 (partie), 725/2890 (partie), 725/2546 (partie) 725/2760 et 725/2761 et d'une partie du domaine public au lieu-dit «Rue Wenzel», pour lequel le collège des bourgmestre et échevins, dans sa séance du 15 novembre 2021, a décidé d'entamer la procédure de modification ponctuelle prévue à l'**article 30bis** de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Nous vous prions de bien vouloir analyser si la présente modification est conforme à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, et notamment aux objectifs énoncés à l'article 2 et aux règlements d'exécution.

De plus, nous joignons un extrait du registre aux délibérations du collège des bourgmestre et échevins constatant la conformité du projet d'aménagement particulier avec le plan d'aménagement général de la commune de Mersch en vigueur.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

pour le collège des bourgmestre et échevins
 le secrétaire, le bourgmestre,

Copies: E-Cone S.à r.l.

Longchamp S.à r.l.

Annexes: Projet d'aménagement particulier en triple exemplaire

Extrait du registre aux délibérations du collège échevinal